

Calendrier des examens. Université de Paris X - Nanterre. Session d'octobre 1973.

Numéro d'inventaire : 2000.00026

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1973

Description : Brochure, couverture souple, vert clair, grand format.

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Université de Paris X Nanterre - Examens - Session d'Octobre 1973 - Ce calendrier tient lieu de convocation.

Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 13

UNIVERSITE DE PARIS-X NANTERRE

CALENDRIER des EXAMENS

SESSION d'OCTOBRE 1973

CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCAATION



UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE
200 Avenue de la République
92-001 NANTERRE-CEDEX

Nanterre, le 1er septembre 1973

EXAMENS

SESSION D'OCTOBRE 1973

CE CALENDRIER TIEN LIEU DE CONVOCATION

IMPORTANT

LES CANDIDATS AUX EXAMENS SONT PRIÉS DE SE MUNIR DE LEUR CARTE D'ÉTUDIANT
CELLE-CI DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE PRÉSENTÉE À L'ENTRÉE DES AMPHIS

Les étudiants régulièrement inscrits à une U.V. sont réinscrits d'office à la session d'OCTOBRE
en cas d'échec ou d'absence.

Toutefois, les étudiants ayant redoublé une U.V. semestrielle n'ont pas le droit de se présenter
à cette session

LIEU DES ÉPREUVES : un affichage est prévu à cet effet, le jour de l'épreuve, devant l'amphi B 1
et à l'entrée du bâtiment E.

DATES DES ORAUX : dans le cas où les renseignements ne figurent pas au calendrier, s'adresser à
l'U.E.R. ou à l'Institut.

COINCIDENCES D'ÉPREUVES : les étudiants se présentent normalement à l'U.V. de leur dominante.
Pour connaître la date de la session de rattrapage de l'U.V. extérieure
ils doivent adresser leur demande au Secrétariat concerné avant le 21
Septembre, délai de rigueur.

HYPOKHAGNEUX et KHAGNEUX : les élèves des classes préparatoires qui se sont inscrits auprès des
Secrétariat d'U.E.R. ou d'Institut à deux U.V. non accordées par équivalence
ont droit, pour ces U.V., aux sessions de juin et d'octobre.

Ils sont inscrits d'office, à la session d'octobre, aux U.V. pour lesquelles
ils n'ont pas obtenu d'équivalence au mois de juin.



C O D E U . V .	I N T I T U L E S	E C R I T			O R A L
		JOUR	HEURES	Salle	
	<u>HISTOIRE</u>				
	<u>H.I.</u>				
501.520.521	Contemporaine	1.10	8H30 - 12H30		8.10 à 10 H
505.526.527	Moyen Age	1.10	14H - 18H		9.10 à 10 H
505.524.525	Moderne	2.10	8H30 - 12H30		8.10 à 10 H
507.522.523	Ancienne	2.10	14H - 18H		9.10 à 10 H
509	Economie	3.10	8H30 - 12H30		9.10 à 10 H
510	Droit	3.10	8H30 - 12H30		9.10 à 10 H
511	Méthodologie	3.10	14H - 18H		9.10 à 10 H
513	Etudes des civilisations antiques	4.10	8H30 - 12H30		10.10 à 10 H
514	Anglais pour historiens	4.10	14H - 18H		10.10 à 10 H
	<u>H.II. Enseignement général</u>				
301	Contemporaine	5.10	8H30 - 12H30		11.10 à 10 H
305	Moyen Age	5.10	14H - 18H		11.10 à 10 H
303	Moderne	6.10	8H30 - 12H30		11.10 à 10 H
307	Ancienne	6.10	14H - 18H		11.10 à 10 H
	<u>H.II. Enseignement spécialisé</u>				
309.10.11.12	H.S. contemporaine	3.10	8H30 - 12H30		10.10 à 10 H
313.14.15	H.S. moderne	3.10	14H - 18H		10.10 à 10 H
316.17.18.19	H.S. Moyen Age	4.10	8H30 - 12H30		10.10 à 10 H
320.21.50	H.S. Ancienne	4.10	14H - 18H		10.10 à 10 H
322	H.S. Moyen Age (constructions civiles et militaires)	4.10	8H30 - 12H30		10.10 à 10 H
	<u>SCIENCES AUXILIAIRES</u>				
323	Archéologie antique	2.10	8H30 - 12H30		pas d'oral
325	Epigraphie	2.10	8H30 - 12H30		pas d'oral
324	Archéologie médiévale	2.10	8H30 - 12H30		10.10 à 10 H
326	Statistique	2.10	14H - 18H		pas d'oral
327	Bibliographie	pas	d'écrit		9.10 à 10 H
328	Paléographie française	2.10	14H - 18H		pas d'oral
329	Paléographie Latine	2.10	14H - 18H		pas d'oral
330	Paléographie méridionale	2.10	14H - 18H		pas d'oral
331	Etude de Presse	1.10	8H30 - 12H30		pas d'oral
332	Archivistique	pas	d'écrit		9.10 à 10 H
333	Méthodologie	pas	d'écrit		10.10 à 10 H
334	Traitement graphique	1.10	8H30 - 12H30		pas d'oral
	<u>SOCIOLOGIE</u>				
	<u>Etudiants C.E.T.E. uniquement</u>				
101	Introduction à la sociologie	27.9	9H - 12H		
102	Initiation aux divers domaines de la sociologie	27.9	13H - 16H		
103	Economie E1	28.9	9H - 12H		
506	Introduction à la démographie	28.9	13H - 16H		
101	Introduction à la sociologie	24.9	9H - 12H		
911	La société et le corps	24.9	9H - 12H		
674	Problèmes Economiques et sociaux de l'immigration	24.9	9H - 12H		
701	Anthropologie politique	24.9	9H - 12H		
704	Les bases de la sociologie industrielle	24.9	9H - 12H		
658	Industrialisation et sous développement en Amérique Latine	24.9	9H - 12H		
609	Stratifications - Traditions et développement Economique de l'Afrique noire	24.9	13H - 16H		
801	Ecole et Société	24.9	13H - 16H		
603	Sociologie des organisations	24.9	13H - 16H		
604	Sociologie du travail	24.9	13H - 16H		
802	Equilibre et déséquilibre macro-économique E3	24.9	13H - 16H		
510	Introduction aux modèles sociaux et économiques du développement	24.9	13H - 16H		

.../

